



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Communiqué de presse

Projet de parachèvement de l'autoroute 19 : Le Conseil régional de l'environnement de Laval félicite le ministère des Transports du Québec

Laval, le 19 août 2015 – Le Conseil régional de l'environnement (CRE) de Laval félicite le ministère des Transports du Québec (MTQ) pour l'ajout d'une nouvelle option pour le projet de parachèvement de l'autoroute 19, celle du boulevard urbain à 70 km/h avec, espérons-le, des carrefours giratoires. Pour le CRE de Laval, il est important et logique que le MTQ entreprenne ces nouvelles études et analyses, demande exprimée par les citoyens et les groupes environnementaux et soulevée par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement cette année.

Selon le CRE de Laval, un boulevard urbain permettra de mettre en valeur le territoire qu'il traverse tout en favorisant et facilitant la desserte de celui-ci. Comparativement à une autoroute, un boulevard urbain améliorera la sécurité, l'esthétique et la qualité de vie du secteur avec moins de bruit et d'émission de dioxyde de carbone ([Mémoire du CRE de Laval, 2014](#)). Ainsi, tous les utilisateurs (automobilistes, camionneurs, agriculteurs, cyclistes et piétons) de ce futur boulevard urbain y trouveront leur place.

Pour le CRE de Laval, l'aménagement du territoire doit se réaliser en respectant l'environnement, la capacité de support des écosystèmes et la capacité de payer des Québécoises et des Québécois, le tout en favorisant un **réel développement durable** et en déployant un véritable réseau pour les transports collectif et actif à l'échelle métropolitaine.

Le CRE de Laval attend avec grand intérêt les études et les analyses sur le projet de boulevard urbain et il lui fera plaisir d'analyser et d'émettre ses commentaires concernant ce dernier en temps et lieu.

-30-

Source : Guy Garand
Directeur général
Conseil régional de l'environnement de Laval